



Déclaration du SNEP-FSU au Conseil départemental UNSS de Meurthe et Moselle

Vendredi 14 avril 2023

Monsieur Le DASEN de Meurthe et Moselle, Président de l'UNSS 54,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental de l'UNSS,

Tout d'abord, nous voulions remercier et souhaiter une bonne retraite à :

- Monsieur Tiquet, ancien DASEN et Président de l'UNSS 54, pour son implication et son soutien, essentiellement pendant cette période COVID.
- Madame Peters, ancienne directrice de l'UNSS 54, qui a œuvré pendant de longues années au développement du sport scolaire.

Nous souhaitons ainsi à Monsieur Claudon, une bonne prise de fonction en tant que nouveau directeur départemental de l'UNSS 54, et du courage car nous constatons depuis janvier d'énormes bouleversements au sein de la structure de l'UNSS Nationale !

En effet, après deux années de difficultés liées à la crise sanitaire nous pensions enfin retrouver un contexte favorable à la reprise des activités du sport scolaire dans notre département.

Au contraire, ce sont des perspectives bien inquiétantes qui s'ouvrent à nous.

Alors que nos Associations Sportives d'établissement sont engagées activement dans une dynamique de relance et de reconstruction du sport scolaire, comme le sont également nos coordonnateurs-rices de districts ainsi que la structure UNSS 54, des décisions internes, prises parfois sans concertation par notre Direction Nationale UNSS, mettent gravement en péril les capacités financières des services départementaux ainsi que celles des AS.

D'une part, en cette nouvelle année scolaire 2022-2023, lorsque la Direction Nationale décide de verser seulement 10% des « crédits d'animation », elle prive l'ensemble des Services Départementaux et Régionaux de recettes importantes et régulières ; la Meurthe et Moselle subit donc cette réduction budgétaire.

Cette décision conduira inmanquablement à une diminution, voire à une suppression, de l'aide départementale aux déplacements des AS et des districts, mutualisée jusqu'à présent dans notre département. Elle ne permet, ni de conforter le fonctionnement des activités existantes, ni d'en développer de nouvelles. Au contraire, elle risque d'appauvrir le projet annuel de nos compétitions et de nos animations.

D'autre part, depuis janvier 2023, les cadres départementaux et régionaux de l'UNSS, les présidents des Associations Sportives d'établissement et les enseignants d'EPS animateurs d'AS ou coordonnateurs de district, se voient imposer le principe de ce qu'il convient d'appeler l'« accord cadre transport UNSS » ; accord aux conséquences désastreuses, qui conduit à l'explosion des tarifs des transports.

La raison de cette explosion n'est pas uniquement celle de l'augmentation du coût du carburant, mais bien celle des conditions contractuelles validées par la Direction Nationale. Le choix d'un forfait kilométrique par zone et non plus par kilomètres parcourus est incompréhensible, il ne nous est pas favorable et pèse lourdement dans nos transactions avec les transporteurs.

L'augmentation des coûts et du temps de ces déplacements impactera directement le nombre des journées de rencontres inter-établissements organisées dans nos districts qui sont l'essence même du Sport Scolaire, mais influera également sur l'implication de nos licencié(e)s, voire sur celle de certain(e)s animateurs-rices encadrants.

En Meurthe et Moselle, au-delà de l'extravagance des tarifs et de la lourdeur des démarches pour obtenir un transport, comment ne pas être scandalisé par le fait que certains bus pourront rouler « à vide », parfois sur une centaine de kilomètres voire plus, du fait d'un transporteur domicilié à l'autre bout du territoire ? Et sans parler des annulations de transport de dernière minute !

C'est donc dans l'intérêt premier de nos jeunes licencié(e)s de l'UNSS, et dans celui d'une gestion financière qui se doit d'être responsable, efficace et sans gabegie, que la Direction Nationale doit rapidement revoir ses décisions.

Donc, le SNEP-FSU souhaite que cette instance, le CD UNSS 54, ainsi que vous Monsieur Bourel, en tant Président de l'UNSS 54 fassent remonter nos deux demandes :

- le rétablissement, pour toutes les Directions Régionales et Départementales, du principe des crédits d'animation annuels répartis équitablement sur la base de critères concertés.
- l'abandon de l'accord cadre transport actuel et la mise en place d'un calendrier de concertations avec les directrices et directeurs des Services Départementaux, pour élaborer un nouveau plan transports, adapté à la réalité de leurs territoires.

Nous regrettons que devant l'absence de concertation et de réponse à diverses sollicitations, mais aussi devant le report de différents groupes de travail et d'instances, les élus nationaux des AS aient été contraints d'alerter les représentants du Ministre pour obtenir enfin une rencontre avec la Direction Nationale.

Pour améliorer le fonctionnement démocratique légitime de nos associations, nous souhaitons que les cadres techniques de la Direction Nationale renouent avec le dialogue direct et tiennent compte de l'expertise des acteurs du terrain.

Enfin, si le nouveau Directeur National de l'UNSS déclarait, en janvier 2022, vouloir sécuriser la structure par la reprise de l'activité et travailler en équipe, force est de constater que cette première année de gestion financière et humaine ne répond pas à nos attentes.

Tout est mis en œuvre pour mettre à mal le modèle original et spécifique du service public du sport scolaire organisé sous forme associative. C'est pourquoi nous vous alertons !

Le SNEP-FSU, ainsi que la profession sont donc attachés à ce service public du sport scolaire. Les années COVID ont laissé des traces qui demanderont encore du temps pour être effacées. A un an des JOP 2024, **il serait temps de permettre aux enseignants.es d'EPS animateurs-rices d'AS, aux coordonateurs-rices de districts, et aux cadres UNSS d'exercer leur travail au service des élèves sans embuches.**

Je vous remercie de votre attention, Mesdames et Messieurs les membres du CD UNSS 54.

Intervention lue par Monsieur Goudot Pierre, représentant du SNEP-FSU de Meurthe et Moselle.